

Techniques de l'immobilier - Bâtiment

Langue(s) d'enseignement :

Français

Modalité(s) de la formation :

Formation en présentiel

Formation continue

Lieu(x) de la formation :

CLERMONT-FERRAND

Pièce(s) jointe(s) à télécharger :

[Télécharger la plaquette de la formation](#)

Présentation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à tous les professionnels de l'immobilier, professionnels qui ont un lien fort avec le monde de l'immobilier, aux étudiants qui ont pour vocation à se retrouver dans une de ses deux catégories, d'appréhender tous les aspects de l'immobilier, qu'ils soient d'ordre juridique ou technique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation

14 heures sur 3 jours: 8 mars 2019 après-midi, 15 mars journée, 22 mars matin.

Complément d'information : rattrapages éventuels de cours le 3 ou 10 mai

Examen le 14 juin 2019 de 8h à 11h.

Équipe enseignante

Michel ASTIER – Architecte, directeur du CAUE du Puy-de-Dôme

Mathilde LAVENU – Architecte, enseignant à l'ENSA

Responsable pédagogique

PIGANIOL Bernard – Conseiller et Expert en Immobilier - bernard.piganiol@uca.fr

Ressources

Haut niveau de compétences professionnelles des intervenants, avec leurs différentes expériences. Appui de l'Ecole d'Architecture et visites de chantiers.

Validation des connaissances

Examen final le 14 juin 2019 de 8h à 11h.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire

Assiduité

L'assiduité des stagiaires sera assurée d'un émargement à la demi-journée par chaque stagiaire et par le(s) formateur(s)

Évaluation de la formation

Un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'ensemble des stagiaires en fin de formation

Contact(s) Administratif(s)

Pôle Relations Extérieures et Internationales de l'École de Droit

Tel. 04.73.17.76.57

relations-externes.droit@uca.fr

Lieu(x) de formation

École de Droit

41 boulevard François Mitterrand

63002 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Pour aller plus loin

Modules complémentaires :

Possibilité de suivre d'autres modules au sein du DU Droit et Techniques de l'Immobilier

| L'offre de formation modulaire de l'Université Clermont Auvergne s'appuie sur les compétences affirmées des intervenants universitaires et professionnels. Elle est donc à même d'élaborer un module de formation sur mesure

| Pour une réponse adaptée à vos besoins ou pour toute question sur notre offre de formation, contactez le Pôle Formation Continue et Professionnalisation

LES + DE LA FORMATION




Ce module fait partie du DU Droit et Techniques de l'Immobilier, qui a été réorganisé afin de répondre au mieux aux exigences du monde professionnel.

Il se présente donc sous la forme de plusieurs modules permettant ainsi aux professionnels de suivre leur formation nécessaire de 14 heures par an s'ils veulent pouvoir notamment renouveler leur carte professionnelle (Loi ALUR 2017).

COMPETENCES ET CONNAISSANCES

Programme

BÂTIMENT 14H

-  Technique du bâtiments : 8h
-  Grenelle et rénovation thermique : 2h
-  Chantier : 4h

Admission

CONDITIONS

Pré-requis

Être titulaire d'une Licence 3 en droit ou gestion.

Nombre de places

30 maximum

Bénéficiaires

Titulaires d'une licence 3 en droit ou gestion

Contacts

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Pôle Relations Extérieures et Internationales de l'École de Droit

Tel. 04.73.17.76.57

relations-externes.droit@uca.fr

```
.col-xs-12 { width: 100%; } .col-md-6 { width: 40%; padding-left: 10px; padding-right: 10px; } .col-xs-1, .col-xs-2, .col-xs-3, .col-xs-4, .col-xs-5, .col-xs-6, .col-xs-7, .col-xs-8, .col-xs-9, .col-xs-10, .col-xs-11, .col-xs-12 { float: left; } .col-xs-1, .col-sm-1, .col-md-1, .col-lg-1, .col-xs-2, .col-sm-2, .col-md-2, .col-lg-2, .col-xs-3, .col-sm-3, .col-md-3, .col-lg-3, .col-xs-4, .col-sm-4, .col-md-4, .col-lg-4, .col-xs-5, .col-sm-5, .col-md-5, .col-lg-5, .col-xs-6, .col-sm-6, .col-md-6, .col-lg-6, .col-xs-7, .col-sm-7, .col-md-7, .col-lg-7, .col-xs-8, .col-sm-8, .col-md-8, .col-lg-8, .col-xs-9, .col-sm-9, .col-md-9, .col-lg-9, .col-xs-10, .col-sm-10, .col-md-10, .col-lg-10, .col-xs-11, .col-sm-11, .col-md-11, .col-lg-11, .col-xs-12, .col-sm-12, .col-md-12, .col-lg-12 { min-height: 1px; position: relative; }
```

Renseignements pratiques

[École de Droit](#)

Université Clermont Auvergne 41, bd François-Mitterrand CS 20054

63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. : +33 (0)4 73 17 76 00

[Sur Internet](#)



[S'inscrire](#)



[S'orienter](#)



[Enquêtes](#)



[UCA Pro](#)

Offre de formation...

[En alternance](#)

[À distance](#)

[Courte](#)

```
/**/ .info {width:47%; vertical-align: top; display: inline-block; text-align: center;} /**/
```

Valider ses acquis

Tous les diplômés de l'UCA inscrits au [RNCP](#) peuvent faire l'objet d'une [demande de VAE](#). [La VAP](#) peut vous permettre d'intégrer une formation si vous n'avez pas le niveau universitaire requis

Rechercher une formation

```
/**/ .photo{display:none !important;}.date-publication-maj{display:none !important;} /**/ /**/ .recherche-fulltext {display:none;} /**/
```